

BTS 2 ans

Opticien-lunetier

Code diplôme : 320 331 07

OF UNION

**Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX**

Tél : 01.69.15.32.54 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.1
Les dates clefs de la formation	p.2
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation	P.6
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.6-7
- Durée de la formation	P.7
Le programme	P.8
Le calendrier d'alternance	P.9
Les moyens humains & matériels	P.10-11
Fiche RNCP	P.12-20

VOS CONTACTS



• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Claude DELHOMME delhomme.c@ico.asso.fr

Secrétariat pédagogique :

Laurence SLOET JES

Tél : 01 64 86 12 11/ alternance@ico.asso.fr

Lieu de la formation : Institut et centre
d'Optométrie (ICO)

134 route de Chartres 91440 BURES-SUR-YVETTE

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Yasmina LARGERON

Tél : 01.69.15.32.54 / yasmina.largeron@cfa-
union.org

Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

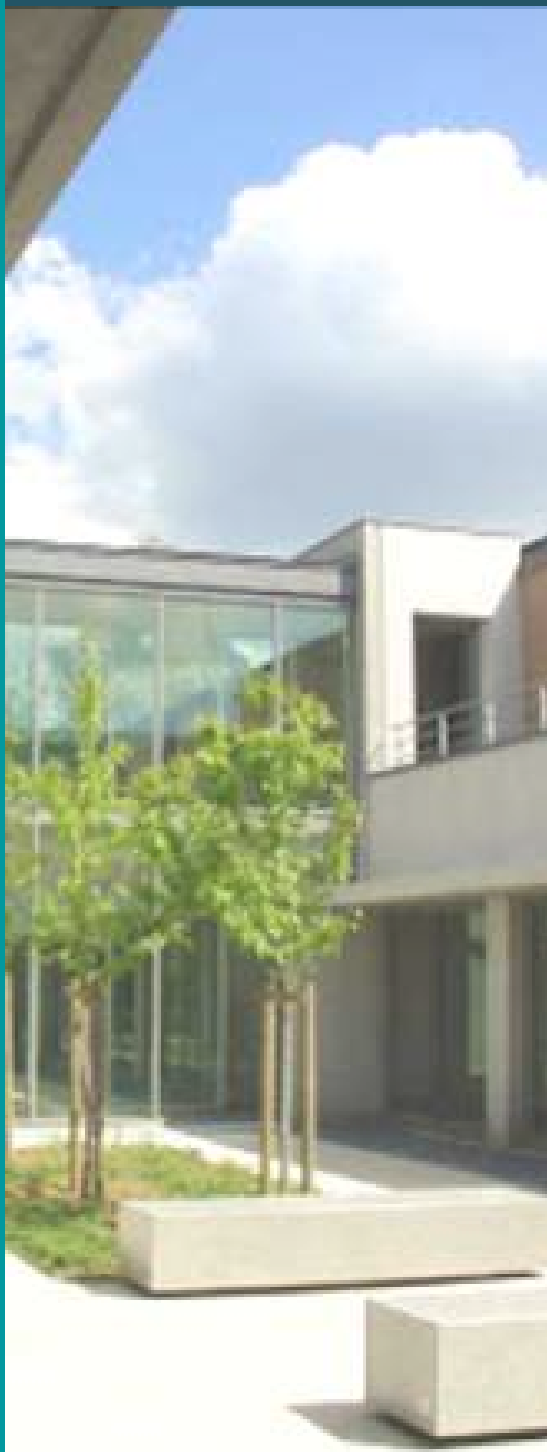
Référent handicap :

Anna TOTH

Tél : 01.69.15.55.12 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale : CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie
d'Orsay – bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur dossiers et entretiens.

L'accès est ouvert aux titulaires d'un bac, ou après des études supérieures.

Les candidats sont soumis à une sélection par l'ICO. L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- Date de la formation :
24/08/2022 au 08/07/2024
- Réunion d'information destinée
aux stagiaires : NC
- Date de la rentrée universitaire
24/08/2022

Présentation du diplôme

➤ **Conditions d'admission :**

L'accès est ouvert aux titulaires d'un bac, ou après des études supérieures. Les candidats sont soumis à une sélection par l'ICO.

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

Modalités : dossier et entretien.

➤ **Objectifs de la formation :**

Les objectifs généraux de la formation sont triples :

- fournir à l'apprenti la meilleure préparation à l'examen du BTS Opticien-Lunetier
- lui permettre de développer un niveau de professionnalisme élevé
- acquérir une expérience facilitant son employabilité à l'issue de la formation

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

Le titulaire du BTS opticien lunetier est un professionnel de santé doté de compétences scientifiques, techniques et commerciales. Ce BTS permet d'exercer la profession d'opticien-lunetier, qui est une profession réglementée. Il est exigé pour diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie. L'opticien lunetier a une triple compétence : scientifique, technique et commerciale.

Il est capable de :

Faire l'analyse de la vision, établir la formule de l'équipement ;

Procéder aux commandes nécessaires

Préparer et contrôler l'équipement, (lunettes ou lentilles),

Procéder aux essais, adapter l'équipement

Effectuer ou faire effectuer les réparations courantes.

Il a également des compétences de communication (accueil du client, dialogue avec les autres spécialistes), d'aménagement du point de vente et de gestion (préparation des tarifs, exploitation de l'entreprise, gestion des ressources humaines...)

L'opticien peut exercer son activité comme :

- Responsable d'un magasin d'optique indépendant, travaillant seul ou avec des employés.
- Responsable d'une succursale d'une grande entreprise d'optique.
- Cadre dans la recherche, dans les services commerciaux ou techniques d'entreprises industrielles d'optique.
- Cadre dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou dans un service public. Il peut aussi exercer ses compétences dans un établissement de soins, un service de santé en tant que Responsable en réfraction. Il peut faire de l'enseignement.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

Durée de la formation : 2 ans – 675 heures par année soit 1350 heures sur 2 ans

Le rythme de la formation est 2 jours en centre de formation et 3 jours en activité professionnelle

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Il appartient à chaque établissement d'enseignement supérieur, public ou privé hors contrat, d'organiser les examens selon leur règlement pédagogique. Aussi, pour toutes questions relatives à l'organisation des examens (dispense d'épreuve, contestation de notes, etc.) il convient de contacter directement l'établissement dans lequel vous êtes inscrit.

Le BTS est un diplôme délivré par l'éducation nationale comportant des épreuves écrites et orales.

Pour l'obtenir, une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des unités est nécessaire.

Le tableau ci-dessous récapitule le règlement d'examen.

BTS opticien-lunetier			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	unité	coef	Forme	durée	Forme	durée	Forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	2	écrite	4 h	CCF 3 situations d'évaluation		écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère	U2	2	écrite orale	2h 20 min.	CCF 4 situations d'évaluation		écrite orale	2h 20 min.
E3 Economie et gestion de l'entreprise	U3	5	écrite	3 h	CCF 1 situation d'évaluation		écrite	3 h
E.4. Systèmes optiques		8			CCF			
- Mathématiques	U41	2	écrite	2h	3 situations d'évaluation		écrite	2h
- Optique géométrique et physique	U42	3	écrite	2h	1 situation d'évaluation		écrite	2h
- Etude technique des systèmes optiques	U43	3	écrite	2h	1 situation d'évaluation		écrite	2h
E.5 Analyse de la vision	U5	6	écrite	3h	1 situation d'évaluation		écrite	3h
E.6. Epreuve professionnelle de synthèse		10						
- Examen de vue et prises de mesures et adaptation	U61	4	Orale	1h 30	Orale	1h 30	Orale	1h 30
- Contrôle d'équipement et réalisation technique	U62	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Orale	1h
- Activité en milieu professionnel	U63	2	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		Orale	30 min.
E.F.1. Langue vivante étrangère 2**	UF1		Orale	20 min.*	Orale	20 min.*	Orale	20 min.*

* Temps de préparation prévu de 20 minutes

** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celles choisies au titre de l'épreuve obligatoire.

➤ **Durée de la formation /an**

2 ans – 675 heures par année soit 1350 heures sur 2 ans

Programme simplifié de la formation

	1 ^{re} année	2 ^{de} année
Français	48 h	55 h
Langue vivante étrangère	48 h	55 h
Economie et gestion d'entreprise Communication	58 h	58 h
Mathématiques	72 h	55 h
Optique géométrique et physique	135 h	130 h
Etude technique des systèmes optiques	79 h	60 h
Analyse de la vision	160 h	140 h
Examen de vue, Prises de Mesures, Adaptation	55 h	60 h
Etude, réalisation, contrôle d'équipements optiques		62 h
Activités en milieu professionnel	20 h	
TOTAL	675 h	675 h

Calendrier de la formation 2022-2023



BTS 1ère année en Alternance Calendrier 2022 - 2023

Planning susceptible de modifications sur les périodes d'examen et les périodes de congés scolaires

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août																	
1 L	1 J 7	1 S	1 M	1 J 7	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J 7	1 S	1 M																	
2 M	2 V 7	1 D	2 M	2 V 7	2 L	2 J 7	2 J	2 D	2 M	2 V 7	2 D	2 M																	
3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V 7	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L 7	3 J																	
4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M 7	4 V																	
5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J 7	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M 7	5 S																	
6 S	6 M	6 J 7	6 D	6 M	6 V 7	6 L	6 L	6 J 7	6 S	6 M	6 J 7	6 D																	
7 D	7 M	7 V 7	7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V 7	7 D	7 M	7 V 7	7 L																	
8 L	8 J 7	8 S	8 M	8 J 7	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J 7	8 S	8 M																	
9 M	9 V 7	9 D	9 M	9 V 7	9 L	9 J 7	9 J 7	9 D	9 M	9 V 7	9 D	9 M																	
10 M	10 S	10 L	10 J 7	10 S	10 M	10 V 7	10 V 7	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J																	
11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J 7	11 D	11 M	11 V																	
12 V	12 L	12 M	12 S	12 L 7	12 J 7	12 D	12 D	12 M	12 V 7	12 L	12 M	12 S																	
13 S	13 M	13 J 7	13 D	13 M	13 V 7	13 L	13 L	13 J 7	13 S	13 M	13 J	13 D																	
14 D	14 M	14 V 7	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V 7	14 D	14 M	14 V	14 L																	
15 L	15 J 7	15 S	15 M	15 J 7	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J 7	15 S	15 M																	
16 M	16 V 7	16 D	16 M	16 V 7	16 L	16 J 7	16 J 7	16 D	16 M	16 V 7	16 D	16 M																	
17 M	17 S	17 L	17 J 7	17 S	17 M	17 V 7	17 V 7	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J																	
18 J	18 D	18 M	18 V 7	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V																	
19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J 7	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S																	
20 S	20 M	20 J 7	20 D	20 M	20 V 7	20 L 7	20 L	20 J 7	20 S	20 M	20 J	20 D																	
21 D	21 M	21 V 7	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V 7	21 D	21 M	21 V	21 L																	
22 L	22 J 7	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J 7	22 S	22 M																	
23 M	23 V 7	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J 7	23 J 7	23 D	23 M	23 V 7	23 D	23 M																	
24 M	24 S	24 L	24 J 7	24 S	24 M	24 V 7	24 V 7	24 L 7	24 M	24 S	24 L	24 J																	
25 J	25 D	25 M	25 V 7	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J 7	25 D	25 M	25 V																	
26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J 7	26 D	26 D	26 M	26 V 7	26 L	26 M	26 S																	
27 S	27 M	27 J 7	27 D	27 M	27 V 7	27 L	27 L	27 J 7	27 S	27 M	27 J	27 D																	
28 D	28 M	28 V 7	28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V 7	28 D	28 M	28 V	28 L																	
29 L	29 J 7	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 V	29 L	29 J 7	29 S	29 M																	
30 M	30 V 7	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J 7	30 D	30 M	30 V 7	30 D	30 M	30 V																	
31 M	31 L	31 M	31 S	31 M	31 M	31 V 7	31 V 7	31 M	31 M	31 L	31 J	31 D																	
Cumul	35	Cumul	70	Cumul	77	Cumul	35	Cumul	63	Cumul	56	Cumul	77	Cumul	56	Cumul	77	Cumul	56	Cumul	91	Cumul	28	Cumul	70	Cumul	35	Cumul	0

Heures totales : 693

- Cours au centre de formation ICO
- Repos obligatoires
- Doit réaliser 35 heures incluant les heures en centre de formation + 1 jour de repos
- Vacances scolaires Zone C

Mai 15/03/22



BTS 2ème année en Alternance Calendrier 2022 - 2023

PREVISIONNEL

Planning susceptible de modifications sur les périodes d'examen et les périodes de congés scolaires

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août													
1 L	1 J 7	1 S	1 M	1 J 7	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J 7	1 S	1 M													
2 M	2 V 7	2 D	2 M	2 V 7	2 L	2 J 7	2 J	2 D	2 M	2 V 7	2 D	2 M													
3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V 7	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L 7	3 J													
4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M 7	4 V													
5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J 7	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M 7	5 S													
6 S	6 M	6 J 7	6 D	6 M	6 V 7	6 L	6 L	6 J 7	6 S	6 M	6 J 7	6 D													
7 D	7 M	7 V 7	7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V 7	7 D	7 M	7 V 7	7 L													
8 L	8 J 7	8 S	8 M	8 J 7	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J 7	8 S	8 M													
9 M	9 V 7	9 D	9 M	9 V 7	9 L	9 J 7	9 J 7	9 D	9 M	9 V 7	9 D	9 M													
10 M	10 S	10 L	10 J 7	10 S	10 M	10 V 7	10 V 7	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J													
11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J 7	11 D	11 M	11 V													
12 V	12 L	12 M	12 S	12 L 7	12 J 7	12 D	12 D	12 M	12 V 7	12 L	12 M	12 S													
13 S	13 M	13 J 7	13 D	13 M	13 V 7	13 L	13 L	13 J 7	13 S	13 M	13 J	13 D													
14 D	14 M	14 V 7	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V 7	14 D	14 M	14 V	14 L													
15 L	15 J 7	15 S	15 M	15 J 7	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J 7	15 S	15 M													
16 M	16 V 7	16 D	16 M	16 V 7	16 L	16 J 7	16 J 7	16 D	16 M	16 V 7	16 D	16 M													
17 M	17 S	17 L	17 J 7	17 S	17 M	17 V 7	17 V 7	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J													
18 J	18 D	18 M	18 V 7	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V													
19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J 7	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S													
20 S	20 M	20 J 7	20 D	20 M	20 V 7	20 L 7	20 L	20 J 7	20 S	20 M	20 J	20 D													
21 D	21 M	21 V 7	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V 7	21 D	21 M	21 V	21 L													
22 L	22 J 7	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J 7	22 S	22 M													
23 M	23 V 7	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J 7	23 J 7	23 D	23 M	23 V 7	23 D	23 M													
24 M	24 S	24 L	24 J 7	24 S	24 M	24 V 7	24 V 7	24 L 7	24 M	24 S	24 L	24 J													
25 J	25 D	25 M	25 V 7	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J 7	25 D	25 M	25 V													
26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J 7	26 D	26 D	26 M	26 V 7	26 L	26 M	26 S													
27 S	27 M	27 J 7	27 D	27 M	27 V 7	27 L	27 L	27 J 7	27 S	27 M	27 J	27 D													
28 D	28 M	28 V 7	28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V 7	28 D	28 M	28 V	28 L													
29 L	29 J 7	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 V	29 L	29 J 7	29 S	29 M													
30 M	30 V 7	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J 7	30 D	30 M	30 V 7	30 D	30 M	30 V													
31 M	31 L	31 M	31 S	31 M	31 M	31 V 7	31 V 7	31 M	31 M	31 L	31 J	31 D													
Cumul	35	Cumul	70	Cumul	77	Cumul	56	Cumul	77	Cumul	56	Cumul	91	Cumul	45	Cumul	56	Cumul	0	Cumul	0	Cumul	0	Cumul	0

Heures totales : 675

- Cours au centre de formation ICO
- E-learning
- Repos obligatoires
- Doit réaliser 35 heures incluant les heures en centre de formation + 1 jour de repos
- Vacances scolaires Zone C
- Contrat d'apprentissage : indisponible pour l'entreprise (5 jours de révision, peuvent être déplacés en accord avec l'entreprise et l'apprenti)

Mai 15/03/22

Les moyens humains et matériels

- L'équipe pédagogique: liste sur demande

➤ Les moyens matériels :

Les alternants étudient dans les meilleures conditions, du lundi au vendredi dans un cadre verdoyant et des locaux spacieux.

Le niveau d'équipement de l'ICO est exceptionnel : chaque année le matériel de pointe de dernière génération est acheté auprès des plus grandes marques présentes sur le marché afin que les alternants-opticiens sachent utiliser le matériel qui sera mis à leur disposition, quel que soit leurs parcours professionnels

Fiche RNCP

Répertoire national des certifications professionnelles

BTS - Opticien lunetier

Active

N° de fiche

RNCP1084

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

Code(s) NSF :

- 331 : Santé

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Ce BTS permet d'exercer la profession d'opticien-lunetier, qui est une profession réglementée. Il est exigé pour diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie. L'opticien lunetier a une triple compétence : scientifique, technique et commerciale.

Il est capable de :

- faire l'analyse de la vision, établir la formule de l'équipement ;

- procéder aux commandes nécessaires
- préparer et contrôler l'équipement, (lunettes ou lentilles),
- procéder aux essais, adapter l'équipement
- effectuer ou faire effectuer les réparations courantes.

Il a également des compétences de communication (accueil du client, dialogue avec les autres spécialistes), d'aménagement du point de vente et de gestion (préparation des tarifs, exploitation de l'entreprise, gestion des ressources humaines...)

Compétences attestées :

cf, blocs de compétences (rubrique modalités d'accès)

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP1084BC01 Étude technique des systèmes optiques	<ul style="list-style-type: none">- Application des lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle- Les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire- Les principes généraux de fonctionnement (optique et mécanique) des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle- Mobilisation de ces	

	<p>connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique</p>	
<p>RNCP1084BC02</p> <p>Analyse de la vision</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anomalies du fonctionnement de l'œil - Anomalies du fonctionnement du système visuel - Tests utilisés habituellement en optométrie - Compensations possibles des problèmes visuels d'un client - Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription - Notions sommaires sur les pathologies de l'œil 	
<p>RNCP1084BC03</p> <p>Examen de vue et prises de mesures et adaptation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobilisation de connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement - Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires 	

	<p>au relevé des caractéristiques morphologiques du client et mobilisation de connaissances pour proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation</p>	
<p>RNCP1084BC04</p> <p>Contrôle d'équipement et réalisation technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée - Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier 	
<p>RNCP1084BC05</p> <p>Activité en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel - Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire technique adapté - Utiliser la langue française avec clarté et rigueur 	
<p>RNCP1084BC06</p> <p>Mathématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Posséder les connaissances figurant au programme - Utiliser des sources d'information - Trouver une stratégie adaptée à un problème donné - Mettre en œuvre une stratégie <ul style="list-style-type: none"> o Mettre en œuvre des savoir-faire mathématiques spécifiques à chaque spécialité o Argumenter o Analyser la pertinence d'un résultat - Communiquer par écrit, voire oralement 	
<p>RNCP1084BC07</p> <p>Culture générale et expression</p>	<p>Appréhender et réaliser un message écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les contraintes de la langue écrite - Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix 	

	<p>opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture <p>Communiquer oralement</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs - Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message 	
RNCP1084BC08 Langue vivante étrangère	<p>Au niveau B2 du CECRL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension écrite - Compréhension orale - Expression écrite - Expression orale 	
RNCP1084BC09 Économie et gestion de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes liés à l'activité commerciale d'une unité de vente et à sa gestion 	
RNCP1084BC10 Optique géométrique et	<ul style="list-style-type: none"> - Étude d'un appareil utilisé ou commercialisé dans l'exercice de la 	
physique	profession	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

magasins d'optique lunetterie, services commerciaux des entreprises d'optique, services d'optique lunetterie

Type d'emplois accessibles :

opticien-lunetier

Code(s) ROME :

- J1405 - Optique - Lunetterie

Références juridiques des réglementations d'activité :

Articles L 505 et suivants du code de la Santé publique

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut	X		Le jury est présidé par

d'élève ou d'étudiant			un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience	X		idem

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles,

certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification

:

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 3 septembre 1997

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr> (<http://www.onisep.fr>)

<http://www.legifrance.gouv.fr> (<http://www.legifrance.gouv.fr>)

<http://www.cndp.fr> (<http://www.cndp.fr>)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/14816>)